

UNE OFFRE DE DÉPLACEMENTS AMÉLIORÉE

Conseils de Métropole // Jeudi 31 mai et mercredi 20 juin



DÉCRYPTAGE PAR PHILIPPE SAUREL

président de Montpellier Méditerranée Métropole, maire de la Ville de Montpellier

À l'issue de la procédure d'appel d'offres, la délégation de service public pour l'exploitation des transports publics urbains a été confiée à la société d'économie mixte TaM pour une durée de six ans, à compter du 1^{er} juillet. L'entreprise s'est engagée à améliorer progressivement l'offre de transport proposée en accord avec la Métropole. Trois lignes de bus majeures⁽¹⁾ proposeront des nouveaux services (fréquence, amplitude horaire) proches de ceux d'un tramway. La ligne 23 vers Prades-le-Lez, la ligne 38 vers Cournonsec et Cournonterral et la ligne 7 desservant les secteurs La Martelle, Figairasse, avenue de Toulouse, Estanove, Ovalie et Paul Fajon à Montpellier verront également leurs fréquences renforcées. Ce réseau s'appuiera sur un maillage de proximité qui irriguera l'ensemble du territoire métropolitain. Les quartiers Millénaire et Ovalie (Montpellier), les zones d'activités de la Lauze (Saint Jean de Védas) et celle du Salaison (Vendargues) seront mieux desservies. Les lignes 7, 9, 10, la Ronde, 15 et 19 circuleront jusqu'à 22h et une refonte du réseau de l'ouest métropolitain sera engagée avec notamment la transformation de la ligne 38 (Cournonsec/Cournonterral-Montpellier) en ligne structurante. L'offre pour les communes du nord et du sud du territoire sera aussi renforcée. L'ensemble de ce nouveau réseau métropolitain sera mis en place, en deux phases, d'ici fin 2019. Il améliorera de façon significative les conditions de déplacement des habitants de la Métropole avec un réseau de transports mieux structuré et répondant davantage aux besoins de la population.



D'ici fin 2019, le réseau de transports de la Métropole sera amélioré afin de mieux répondre aux besoins des usagers.

(1) Place de l'Europe jusqu'à Notre Dame de Sablassou (puis Castries) / Sabines vers Charles de Gaulle (Castelnaud-le-Lez) via les Tonnelles et Saint-Éloi / et enfin, Peyrou jusqu'à Euromédecine.

EAU ET ASSAINISSEMENT

RÉGIE DE L'EAU : RÉSULTATS DE L'AUDIT



La source du Lez alimente les habitants de la Métropole en eau potable.

Les conseillers métropolitains ont pris acte du rapport d'audit externe sur le fonctionnement de la Régie de l'Eau de Montpellier Méditerranée Métropole, réalisé par le cabinet IRH CONSEIL. Constituée le 1^{er} janvier 2016, cette régie, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière pour assurer le service public de l'eau potable et de l'eau brute, alimente 361 923 habitants sur 13 des 31 communes du territoire. Après deux années d'existence, son organisation et son fonctionnement internes ont été expertisés. Des pistes d'amélioration sont à étudier : la gouvernance et les rôles respectifs de la Régie et de la Métropole, l'inexistence d'un plan de communication, ainsi que les missions de service « relations usagers » dont l'organisation peut être rendue plus efficiente.

GESTION DES DÉCHETS

RÉNOVATION SUR LES RAILS À DEMETER

Le Conseil de Métropole a approuvé le projet définitif de reconstruction et d'extension du centre de tri des déchets recyclables secs Demeter, dont le coût est évalué à 4,2 millions d'euros. L'installation d'une seule ligne de tri capable de traiter 35 000 tonnes de déchets par an est prévue, ainsi que la construction d'un nouveau hall de réception des déchets ou encore la modernisation de la cabine de tri et la rénovation complète du bâtiment existant. Selon le planning prévisionnel, les travaux débiteront en janvier 2019 pour une mise en service de l'exploitation rénovée fin 2019.



Demeter est chargé de séparer les différents types de déchets recyclables et de les orienter vers leurs filières de recyclage.

SPORT

ALTRAD STADIUM DEVIENT GGL STADIUM

À partir du 1^{er} juillet, le stade d'honneur de rugby du complexe sportif Yves du Manoir de Montpellier Méditerranée Métropole prend le nom de GGL stadium. Le naming Altrad stadium attribué en août 2014 prenant fin le 30 juin, un appel d'offres a été lancé par la Métropole. Deux candidats y ont répondu : GGL Groupe et Angelotti groupe immobilier. GGL Groupe est apparu comme l'offre économiquement la plus avantageuse avec une redevance annuelle de 480 000 euros TTC pour une période de trois ans, jusqu'en 2021. montpellier3m.fr

PATRIMOINE

VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Montpellier Méditerranée Métropole se porte candidate à l'obtention du label « Villes et Pays d'art et d'histoire ». Une distinction, attribuée par le ministère de la culture, qui permettrait au territoire de conserver et de valoriser à une autre échelle son patrimoine, et également source d'attractivité touristique et économique. Plusieurs axes de développement sont envisagés : l'architecture romane, l'enseignement de la médecine et la diffusion des savoirs, le patrimoine immatériel au travers de la tradition de la langue occitane, le rapport entre architecture et paysage et enfin l'architecture contemporaine.

300 000 €



C'est le montant de la seconde tranche du financement que Montpellier Méditerranée Métropole apporte au projet CCB2020 (Campus Chimie Balard 2020) porté par l'École supérieure nationale de chimie de Montpellier.

Cet investissement servira à la poursuite de l'acquisition d'équipements scientifiques. L'objectif de ce projet est de constituer une plateforme d'analyse et de caractérisation de référence au sein de la communauté des sciences chimiques et instrumentales et soutenir l'attractivité de la formation, de la recherche et de l'innovation locales.

350 000 €



C'est la subvention accordée par la Métropole, sous la forme d'un fonds de concours, pour soutenir le projet de Pôle d'excellence agroécologique et sociale sur le domaine de Mirabeau porté par la commune de Fabrègues.

Cette dernière souhaite redéployer sur place différentes activités agricoles et y développer une production agroécologique valorisée en circuit-court de proximité.



Suivez en direct les conseils de Métropole sur montpellier3m.fr